



ACCÉLÉRONS LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE



Étude de gestion quantitative avec une analyse « Hydrologie – Milieux – Usages – Climat » sur le bassin versant de la Dore

Journée de concertation du 24/09/2025



Déroulé de la journée

Matin :

- Point d'avancement sur l'étude HMUC et principaux résultats
 - Etat des lieux –Diagnostic actuels
 - Perspectives liées au changement climatique
 - Proposition d'objectifs de gestion / Notion de volumes maximums prélevables

Temps d'échange : lien entre expertise technique et connaissance/perceptions du territoire

- Rappels des apports de la concertation de 2024 et objectifs de la journée

Après midi

- Travail en groupes pour préfigurer d'une stratégie d'action : proposer des orientations :
 - Compte tenu du diagnostic actuel et futur,
 - En réponse aux objectifs de gestion validé par la CLE en juin 2025
- Synthèse partagée

Etude HMUC : avancement et principaux résultats

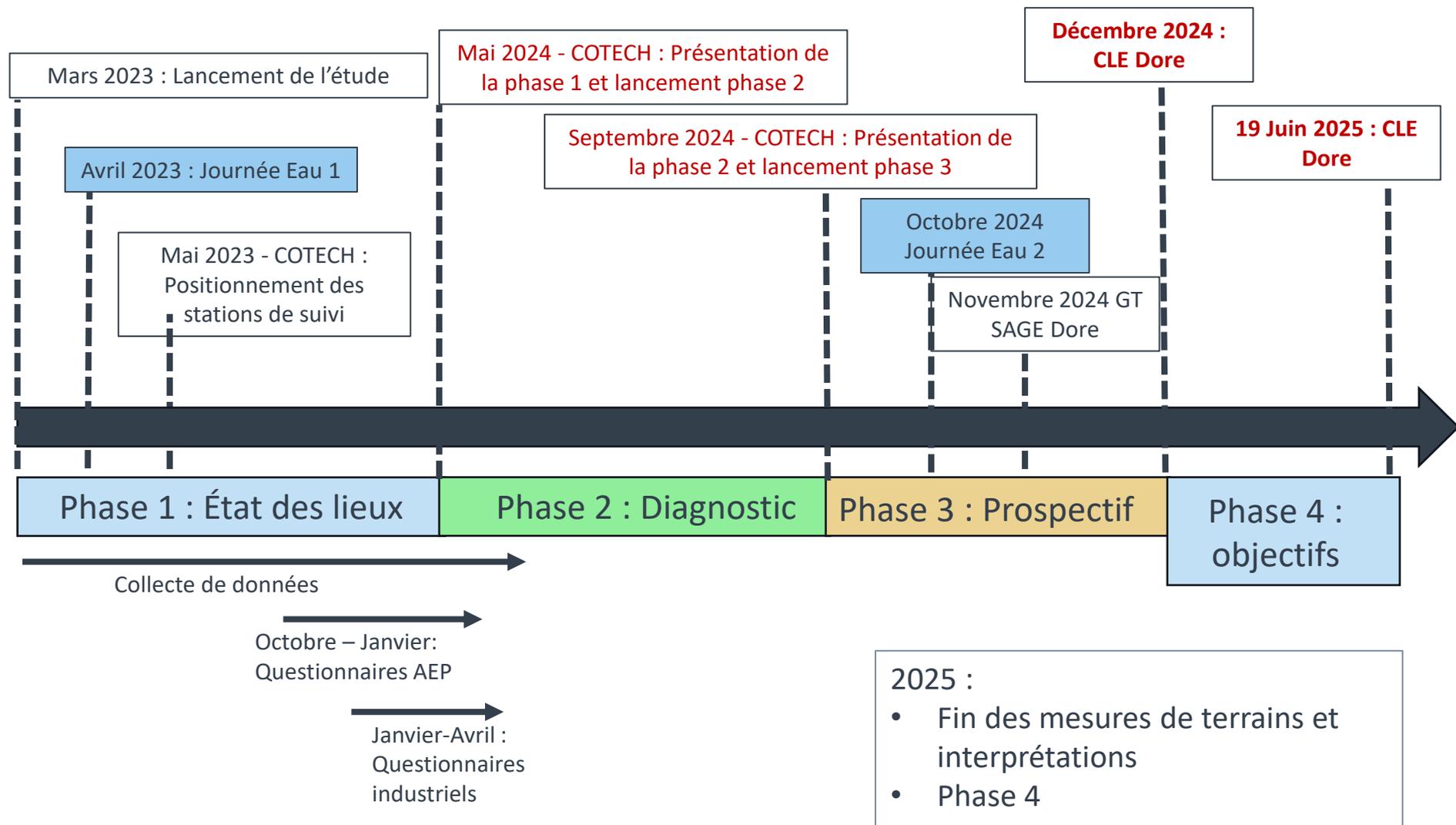
Avancement et objectifs de l'étude HMUC

- Phasage de l'étude :

S'inscrit dans la mise en œuvre du SAGE Dore

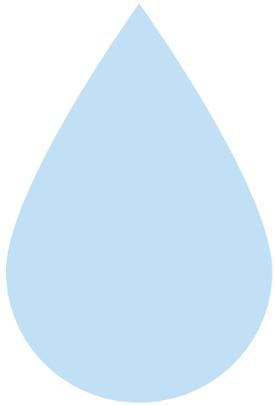
- 1) Dresser un état des lieux de l'état quantitatif :
 - des ressources en eau superficielles et souterraines
 - des besoins et des prélèvements (pour l'ensemble des usages)
- 2) Établir un bilan adéquation besoin /ressources actuel (diagnostic)
- 3) Établir un diagnostic prospectif des usages à une échéance de 30 ans (= horizon 2050) intégrant les effets du changement climatique et les scénarios de développement socio-économique (lien avec dynamiques du territoire)
- 4) Proposer des objectifs de gestion, quantifier les volumes potentiellement mobilisables et les volumes prélevables (analyse en basses eaux et hors basses eaux)
- 5) Proposer des recommandations en matière de stratégie et actions

Phases
réalisées



Synthèse du diagnostic

Ressources et prélèvements



Ressource annuelle :
550 à 750 Mm³/an

9 à 25 Mm³/mois
(32 + 3)



Alimentation en
eau potable (et
autres usage)s
4,4 Mm³/an



Abreuvement
du bétail :
0,62 Mm³ /an

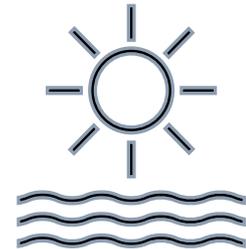


Industrie :
2,3 Mm³ /an

**10 à 11
Mm³/an**



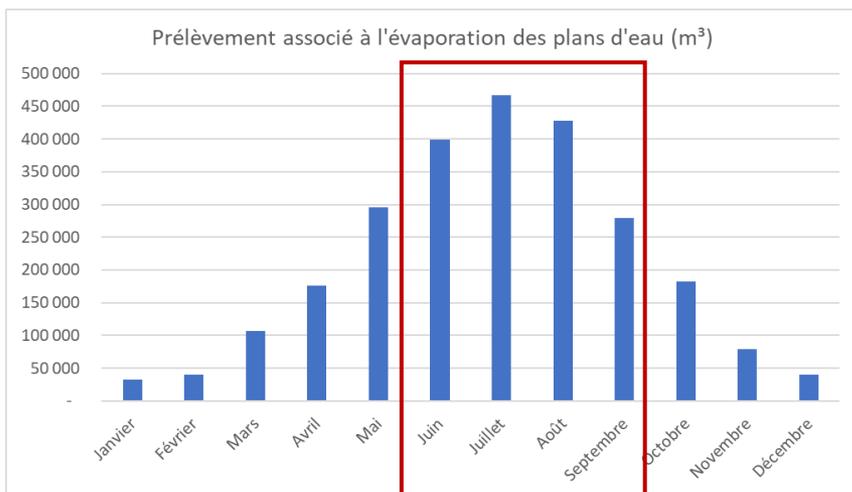
Irrigation
(prélèvement)
0,2 à 0,3 Mm³ /an



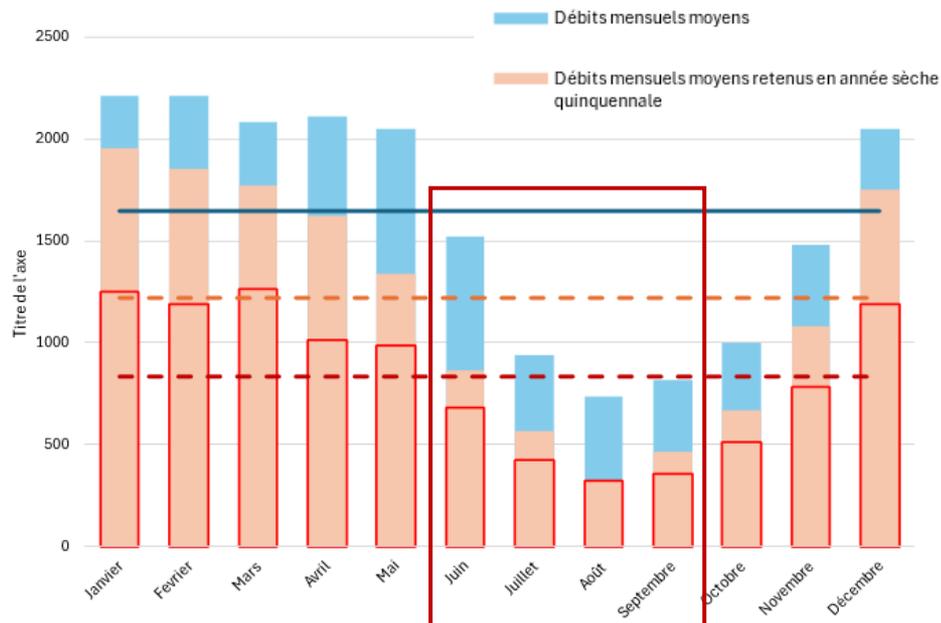
Plans d'eau:
2,5 Mm³ /an

Une situation « en apparence » favorable, mais qui masque des **contrastes importants** suivant les périodes de l'année

Saisonnalité marquée de certains prélèvements



Saisonnalité marquée des ressources en eau



➤ Des **périodes « déficitaires »** sur un ou plusieurs mois de l'année suivant les secteurs

SAGE Dore
IMPACT HYDROLOGIQUE - MOIS SEC ANNEE MOYENNE (QMNA1)

Etude sur la gestion volumétrique collective avec une analyse Hydrologie Métaux Usages Climat (HMUC) sur le bassin versant de la Dore

ELEMENTS HYDROLOGIQUES

Basin versant de la Dore

Réseau hydrographique

- L'Allier
- La Dore
- Affluent principal de la Dore
- Surface en eau

ELEMENTS ADMINISTRATIFS

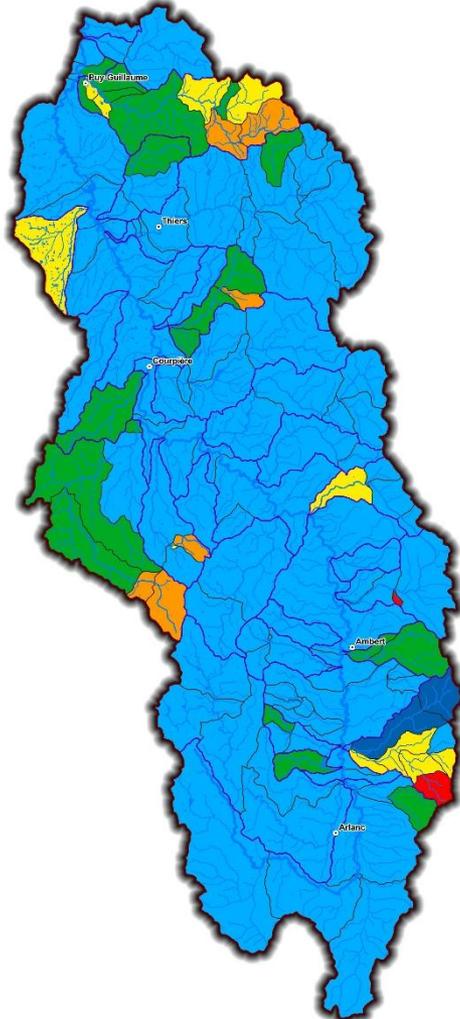
Ville principale

Territoire artificialisé

MASSES D'EAU SUPERFICIELLE

Basin versant de la masse d'eau

Taux d'impact théorique au point de calcul (représentation à l'échelle du tronçon pour un meilleur rendu visuel)



Situation actuelle

- Sévère (< -100%)
- Très fort (-100% à -40%)
- Fort (-40% à -20%)
- Modéré (-20% à -10%)
- Faible (-10% à -5%)
- Très faible (-5% à +5%)
- Soutien de débit (> +5%)

SAGE Dore
IMPACT HYDROLOGIQUE - MOIS SEC ANNEE SECHE (QMNA5)

Etude sur la gestion volumétrique collective avec une analyse Hydrologie Métaux Usages Climat (HMUC) sur le bassin versant de la Dore

ELEMENTS HYDROLOGIQUES

Basin versant de la Dore

Réseau hydrographique

- L'Allier
- La Dore
- Affluent principal de la Dore
- Surface en eau

ELEMENTS ADMINISTRATIFS

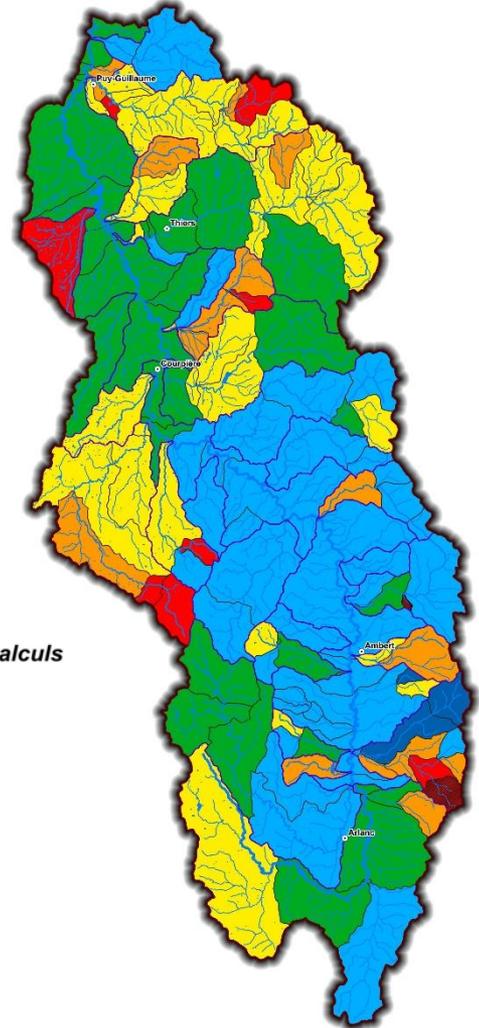
Ville principale

Territoire artificialisé

MASSES D'EAU SUPERFICIELLE

Basin versant de la masse d'eau

Taux d'impact théorique au point de calcul (représentation à l'échelle du tronçon pour un meilleur rendu visuel)

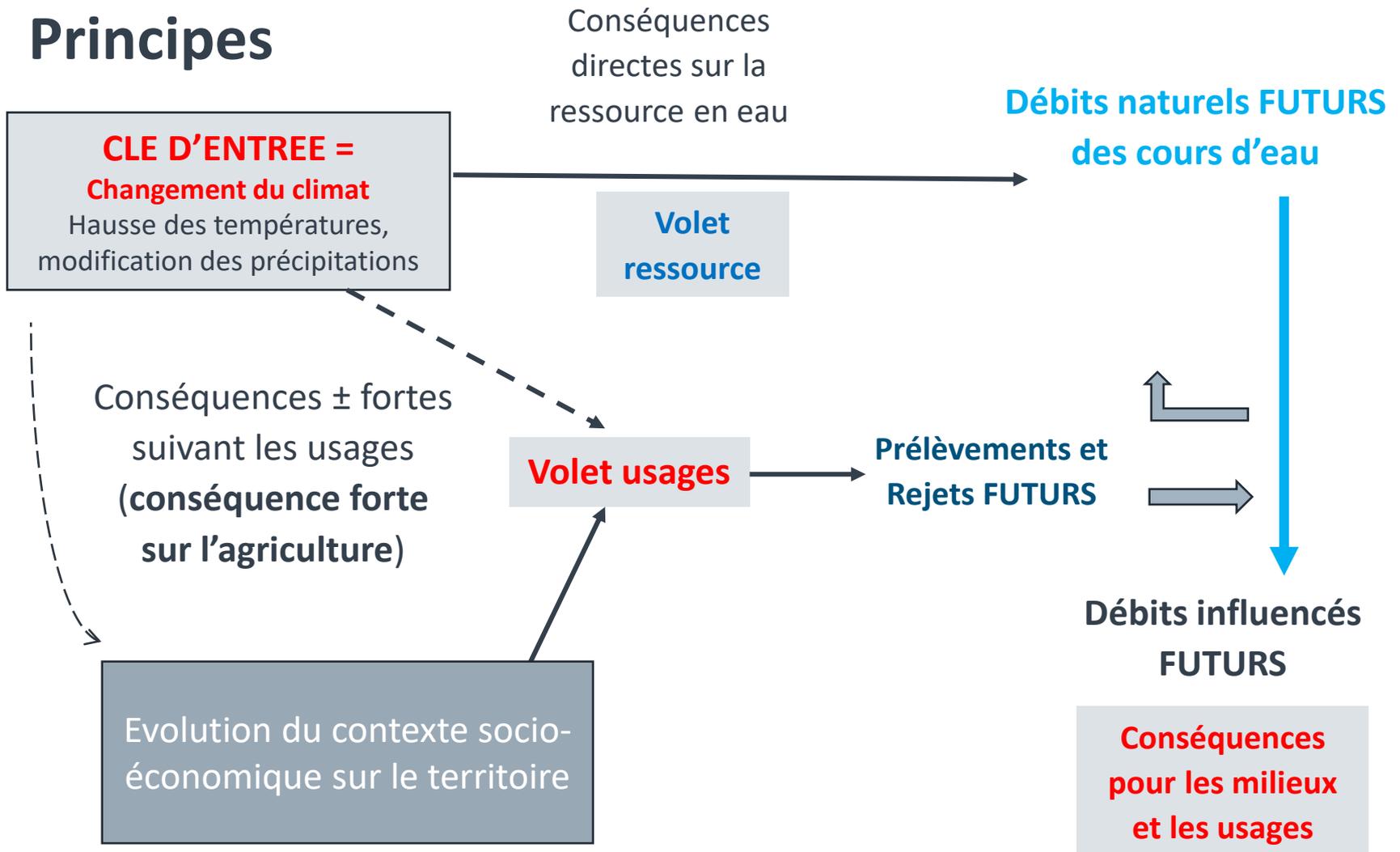


Taux d'impact théorique aux points de calcul (représentation à l'échelle du tronçon pour un meilleur rendu visuel)

- Sévère (< -100%)
- Très fort (-100% à -40%)
- Fort (-40% à -20%)
- Modéré (-20% à -10%)
- Faible (-10% à -5%)
- Très faible (-5% à +5%)
- Soutien de débit (> +5%)

Vision prospective

Principes



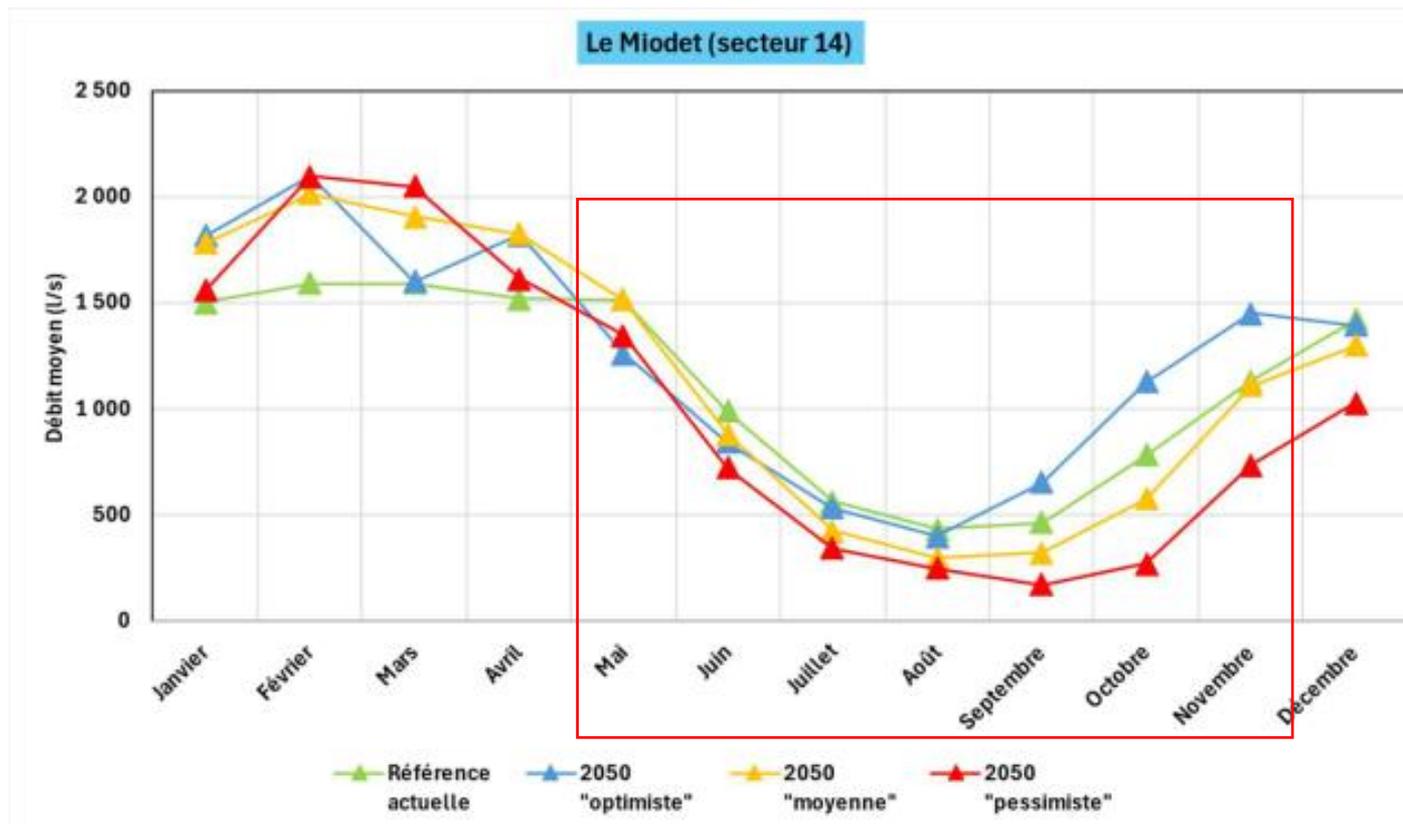
Évolution du climat et hydrologie future

Tendance d'évolution à « l'horizon 2050 »	Hypothèse « Optimiste »	Hypothèse « Moyenne »	Hypothèse « Pessimiste »
Températures	Année : +1.8°C Réchauffement plus important au printemps et en automne (+2.0°C)	Année : +2.3°C Réchauffement plus important en été et en automne (+3.0°C)	Année : +2.6°C Réchauffement plus important en été et en automne (+3.0°C)
Précipitations	Année : +5% Hausse du cumul plus forte en hiver (+10%), et quasi nulle au printemps	Année : Pas d'évolution Hausse du cumul en hiver (+10%), et baisse en été (-15%)	Année : -10% Hausse du cumul en hiver (+30%), et forte baisse en été (-40%)
Evapotranspiration	Année : +7% Augmentation plus forte en hiver et au printemps (+10% à +15%)	Année : +12% Augmentation plus forte en automne (+15%)	Année : +15% Augmentation plus forte en été (+15%)

Évolution du climat et hydrologie future

Tendance d'évolution à « l'horizon 2050 »	Hypothèse « Optimiste »	Hypothèse « Moyenne »	Hypothèse « Pessimiste »
Débits naturels des cours d'eau	Hausse des débits en hiver et en été (+20% à +40%) Module : +10% QMNA5 : +5%	Hausse des débits en hiver (+20%) et baisse modérée en été (-30%) Module : -5% QMNA5 : -10%	Hausse des débits en hiver (+40%) et très forte baisse en été (-60% à -80%) Module : -20% QMNA5 : -25%
Allongement de la période de basses eaux Décalage de l'étiage plus tard dans l'année Augmentation en fréquence des étiages « sévères »			
Ressource naturelle sur le bassin versant (Estimation EODD)	805 792 718 m ³ /an (+8%)	764 147 451 m ³ /an (+3%)	705 459 714 m ³ /an (-5%)

Évolution du climat et hydrologie future



Prélèvements

Usage	Année moyenne			Année sèche		
	Actuel	Horizon 2050	Écart actuel-2050	Actuel	Horizon 2050	Écart actuel-2050
AEP	4,46 Mm ³	4,26 Mm ³	+ 1%	4,46 Mm ³	4,26 Mm ³	+ 1%
Développement des zones d'activités	0	0,25 Mm ³		0	0,25 Mm ³	
Industries	2,2 Mm ³	2,2 Mm ³	0 %	2,2 Mm ³	2,2 Mm ³	0 %
Agriculture-Élevage	0,62 Mm ³	Environ 0,32 Mm ³	- 49%	0,64 Mm ³	Environ 0,32 Mm ³	- 49%
Agriculture-Irrigation	0,20 Mm ³	Environ 0,7 Mm ³	+ 288%	0,31 Mm ³	Environ 1,0 Mm ³	+ 322%
Plan d'eau	2,5 Mm ³	Entre 2,7 et 2,9 Mm ³	+ 7 à 15 %	2,5 Mm ³	Entre 2,7 et 2,9 Mm ³	+ 7 à 15 %
Prélèvement total	10,0 Mm ³	Entre 10,5 et 10,7 Mm ³	+ 5 à 7 %	10,1 Mm ³	Entre 10,8 et 11 Mm ³	+ 7 à 9 %

Comparaison actuel-horizon 2050

Augmentation de 0,5 à 0,7 Mm³/an en année moyenne soit + 5 à 7 %

Augmentation de 0,7 à 0,9 Mm³/an en année sèche soit + 7 à 9 %

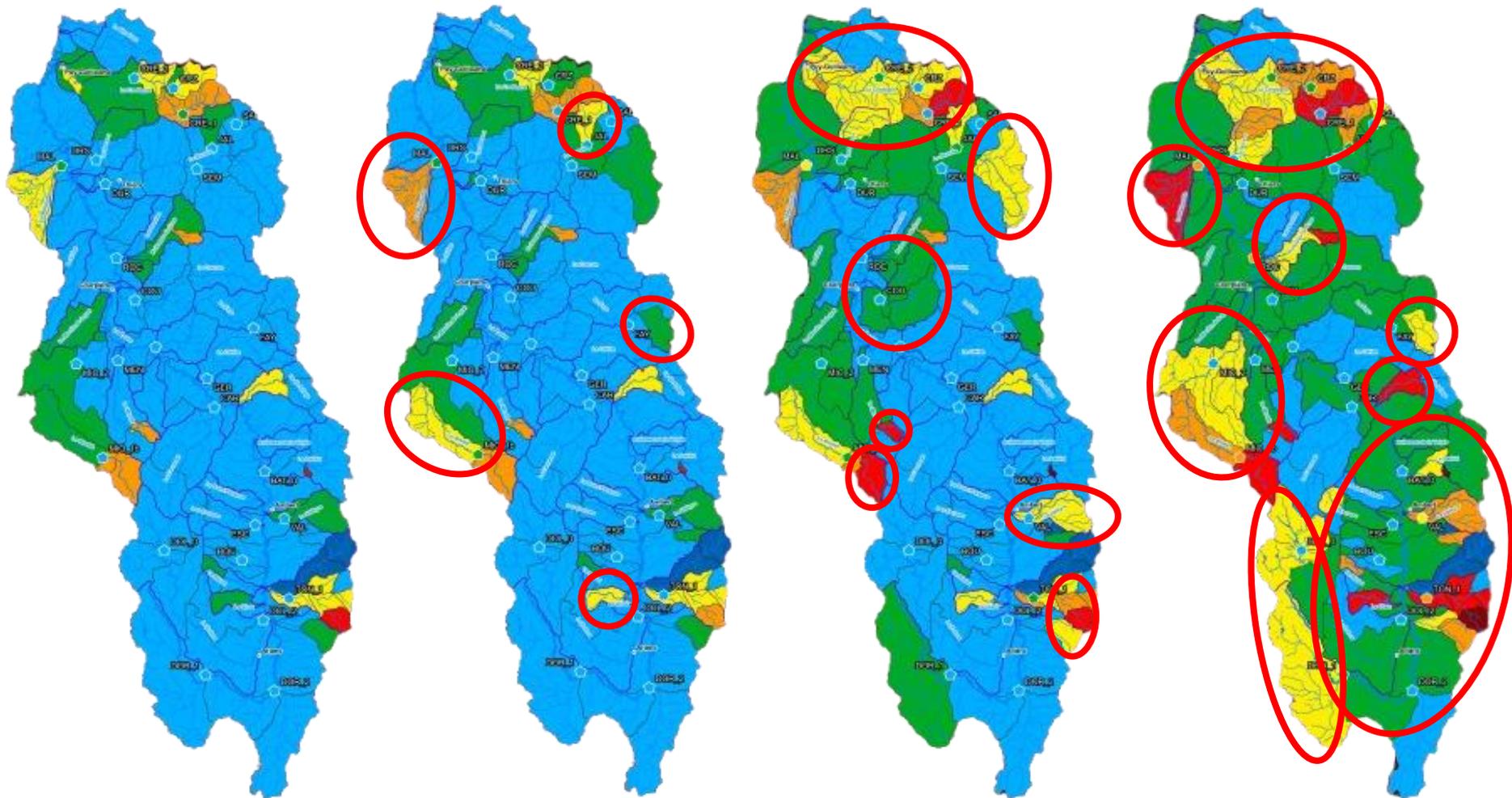
Impacts des prélèvements sur l'hydrologie – mois « sec » Année Moyenne

État actuel

2050 - Optimiste

2050 - Moyen

2050 - Pessimiste



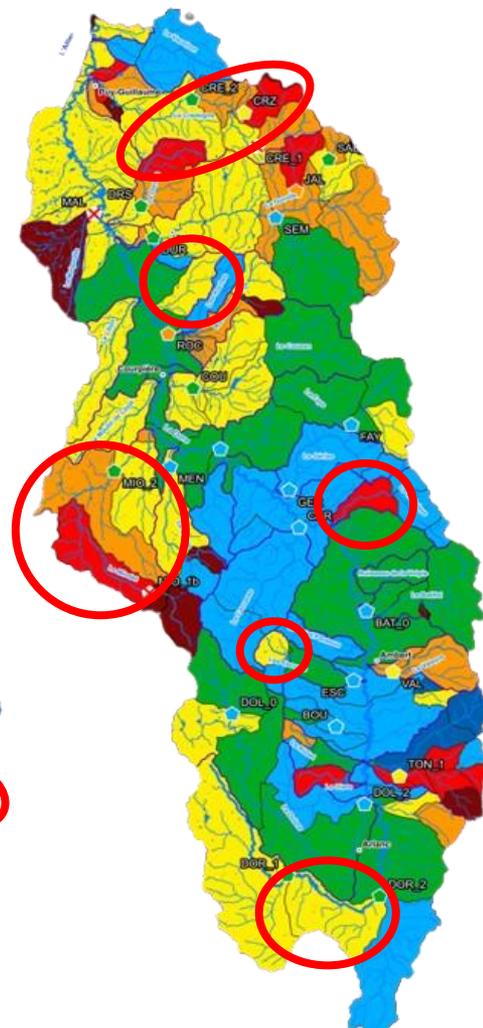
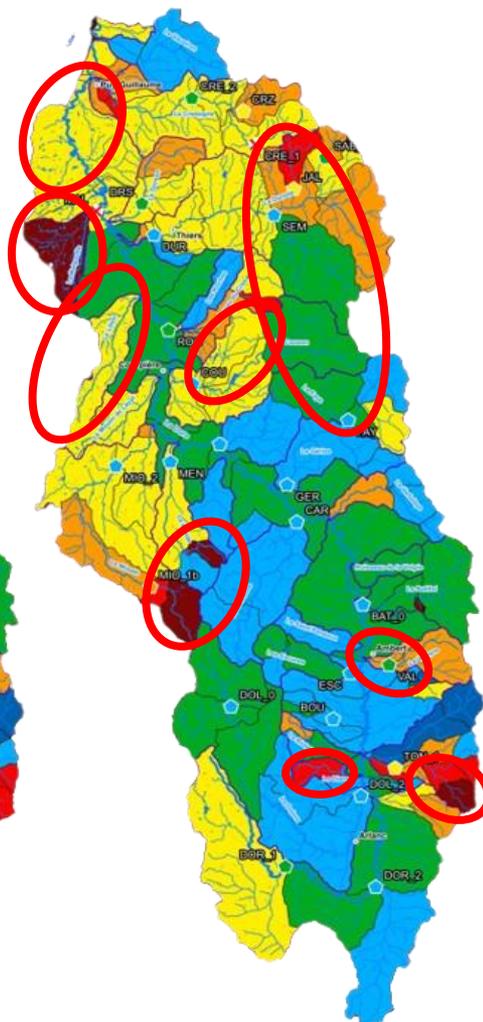
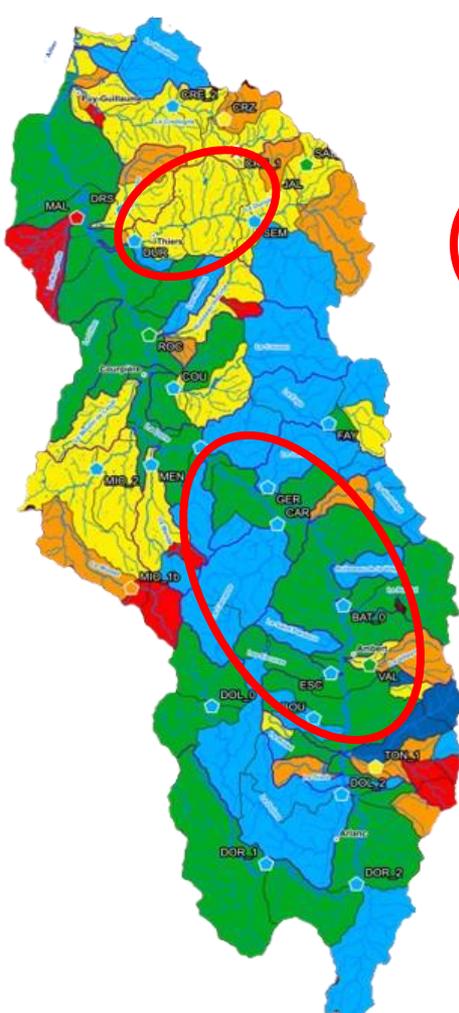
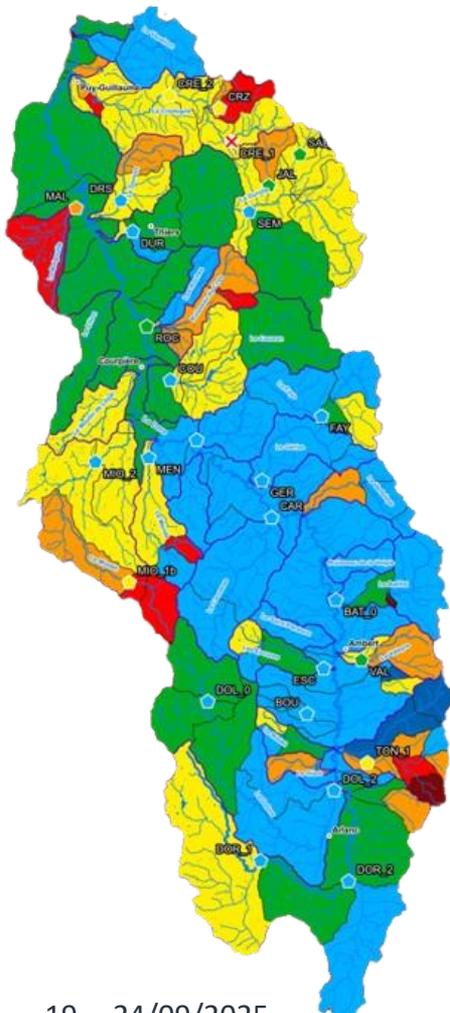
Impacts des prélèvements sur l'hydrologie (QMNA5)

État actuel

2050 - Optimiste

2050 - Moyen

2050 - Pessimiste

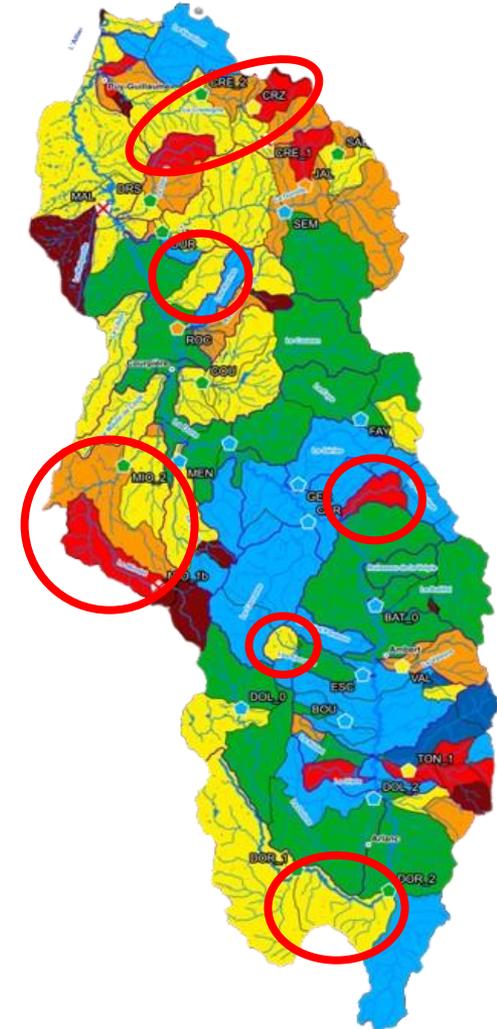


A l'horizon 2050

La situation se dégradera globalement sur le bassin versant de la Dore, mais surtout au niveau de :

- La Dore amont et la Dolore
- Les affluents du Livradois (Miodet, Mende)
- La Durolle et la Credogne
- Les petits cours d'eau au caractère séchant de la plaine aval de la Dore (Malgoutte)
- Mais aussi en amont du Tonvic ..

2050 - Pessimiste



A l'horizon 2050 – Une situation qui se dégrade

Actuel

		Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jn	Jt	At	Sep	Oct	Nov	Déc
Impact en année moyenne	Sur l'hydrologie	0%	0%	0%	-1%	-2%	-6%	-19%	-19%	-6%	-2%	0%	0%
	Sur l'habitat hydraulique *	HBE	HBE	HBE	HBE	HBE	-2%	-7%	-7%	-2%	-1%	0%	HBE
Impact en année quinquennale sèche	Sur l'hydrologie	0%	0%	0%	-2%	-4%	-11%	-40%	-65%	-17%	-4%	0%	0%
	Sur l'habitat hydraulique *	HBE	HBE	HBE	HBE	HBE	-4%	-18%	-34%	-7%	-2%	0%	HBE

* : variation de la SPU de l'espèce cible principale la plus défavorisée (mentionnée dans la ligne inférieure)
HBE : hors période de basses eaux, pour laquelle le modèle a été conçu
X : débit mensuel en dehors du domaine de validité du modèle [0,0024 ; 0,305] m3/s

Impact	très faible +10 % à -5 %	faible -5 % à -10 %			modéré -10 % à -20 %			fort -20 % à -40 %			très fort -40 % à -100 %		
--------	-----------------------------	------------------------	--	--	-------------------------	--	--	-----------------------	--	--	-----------------------------	--	--

Incidence plus marquée et plus durable

Futur

		Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jn	Jt	At	Sep	Oct	Nov	Déc
Impact en année moyenne	Sur l'hydrologie	0%	0%	0%	-1%	-2%	-9%	-44%	-46%	-18%	-5%	0%	0%
	Sur l'habitat hydraulique *	HBE	HBE	HBE	HBE	HBE	-3%	-20%	-21%	-8%	-2%	0%	HBE
Impact en année quinquennale sèche	Sur l'hydrologie	0%	0%	0%	-3%	-5%	-18%	-80%	-133%	-35%	-7%	0%	0%
	Sur l'habitat hydraulique *	HBE	HBE	HBE	HBE	HBE	-7%	-47%	X	-16%	-3%	0%	HBE

* : variation de la SPU de l'espèce cible principale la plus défavorisée (mentionnée dans la ligne inférieure)
HBE : hors période de basses eaux, pour laquelle le modèle a été conçu
X : débit mensuel en dehors du domaine de validité du modèle [0,0024 ; 0,305] m3/s

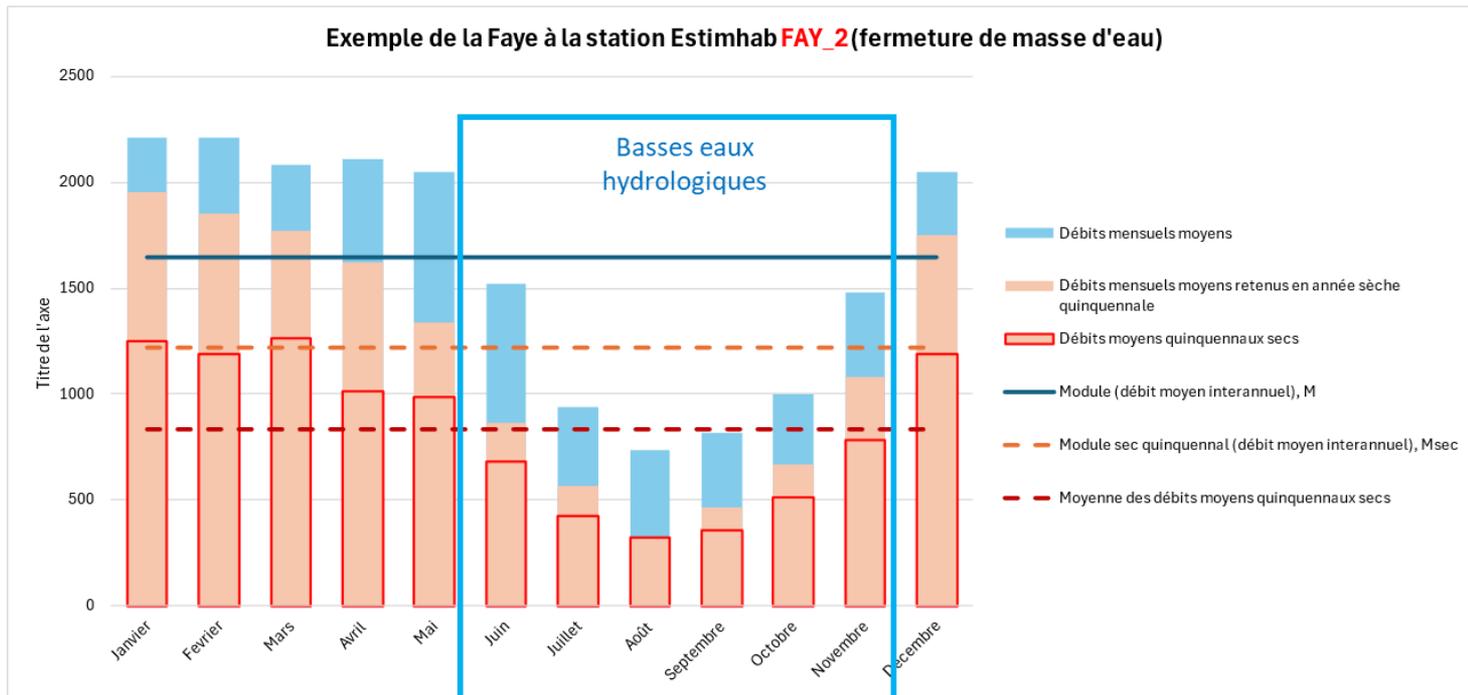
Impact	très faible +10 % à -5 %	faible -5 % à -10 %			modéré -10 % à -20 %			fort -20 % à -40 %			très fort -40 % à -100 %		
--------	-----------------------------	------------------------	--	--	-------------------------	--	--	-----------------------	--	--	-----------------------------	--	--

Objectifs de gestion

Deux périodes distinctes sur un cycle annuel :

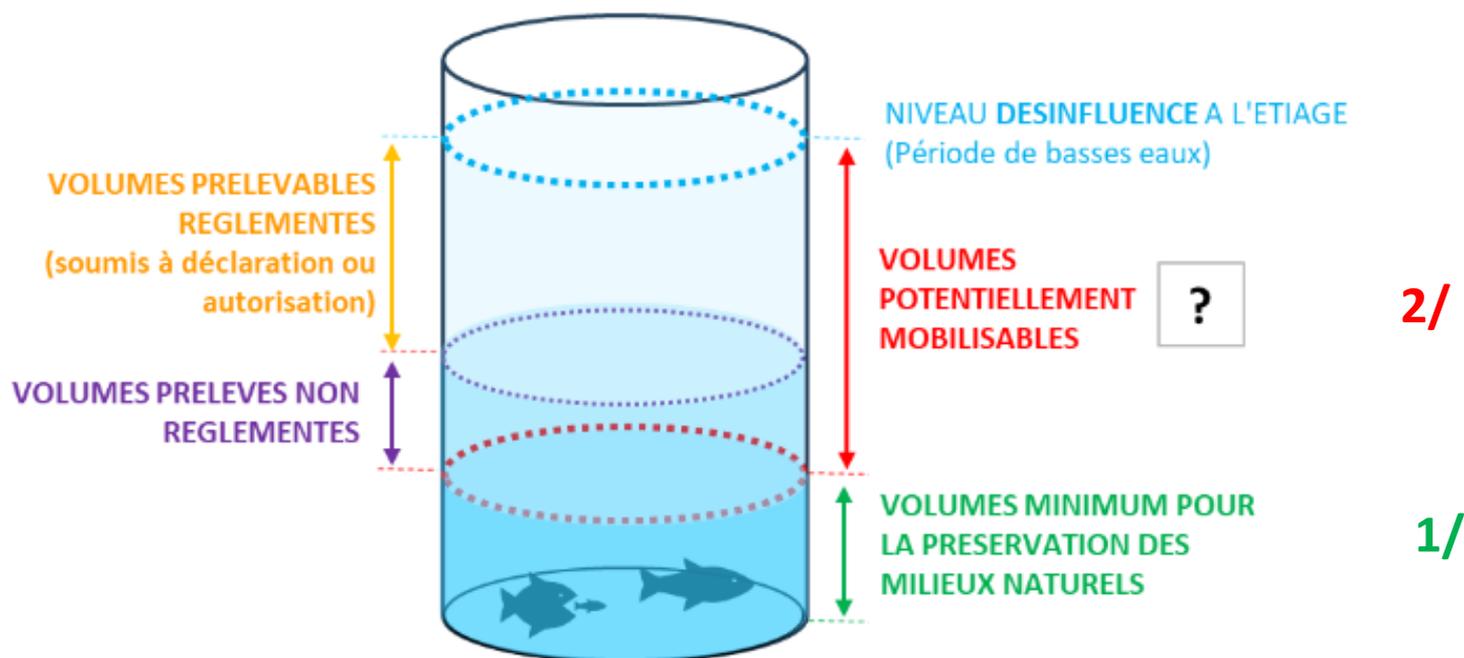
- Période de **basses eaux hydrologiques** = « période pour laquelle le débit moyen du cours d'eau est inférieur au module »
- Période **hors basses eaux hydrologiques**

→ Deux approches différentes



Période de basses eaux hydrologiques

- Objectifs : gestion équilibrée 8 années sur 10 (**partage de l'eau entre les usages et les milieux**)



Extrait du guide
HMUC

Basses eaux hydrologiques

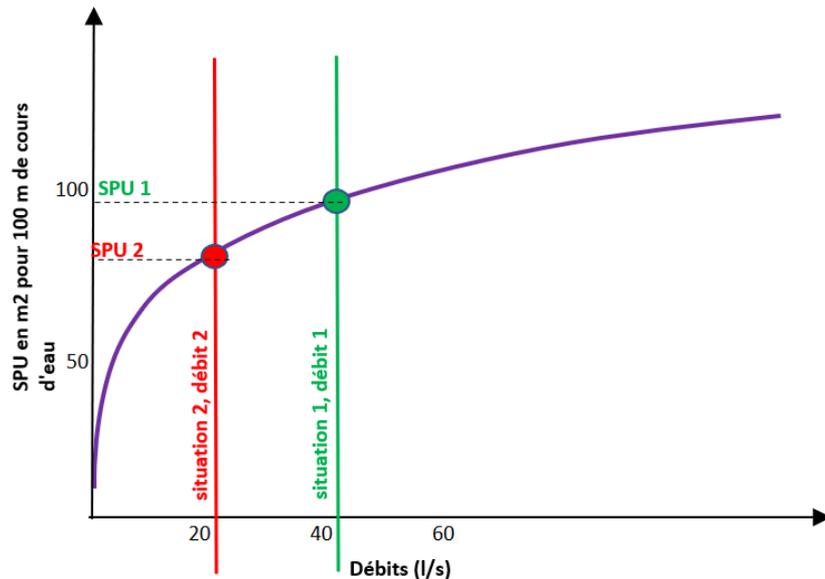


- Etape 1 : Détermination des débits « naturels » de référence (débit mensuel, année quinquennale sèche)
- Etape 2 : Proposition de Débits-Cibles (débits à laisser pour permettre le bon fonctionnement des cours d'eau)
- Etape 3 : Traduction en Volumes Potentiellement Mobilisables, *et comparaison avec les prélèvements nets existants*
- Etape 4 : proposition de volumes prélevables

Quel besoin pour les milieux ?

Référence hydrologique: étiage quinquennal
= **situation déjà contraignante pour les milieux.**

Moins d'eau → Moins d'habitats
« hydrauliques » pour le poisson



> +5%	+5% à -5%	-5% à -10%	-10% à -20%	-20% à -40%	< -40%
Soutien de débit	Très faible	Faible	Modérée	Forte	Très forte

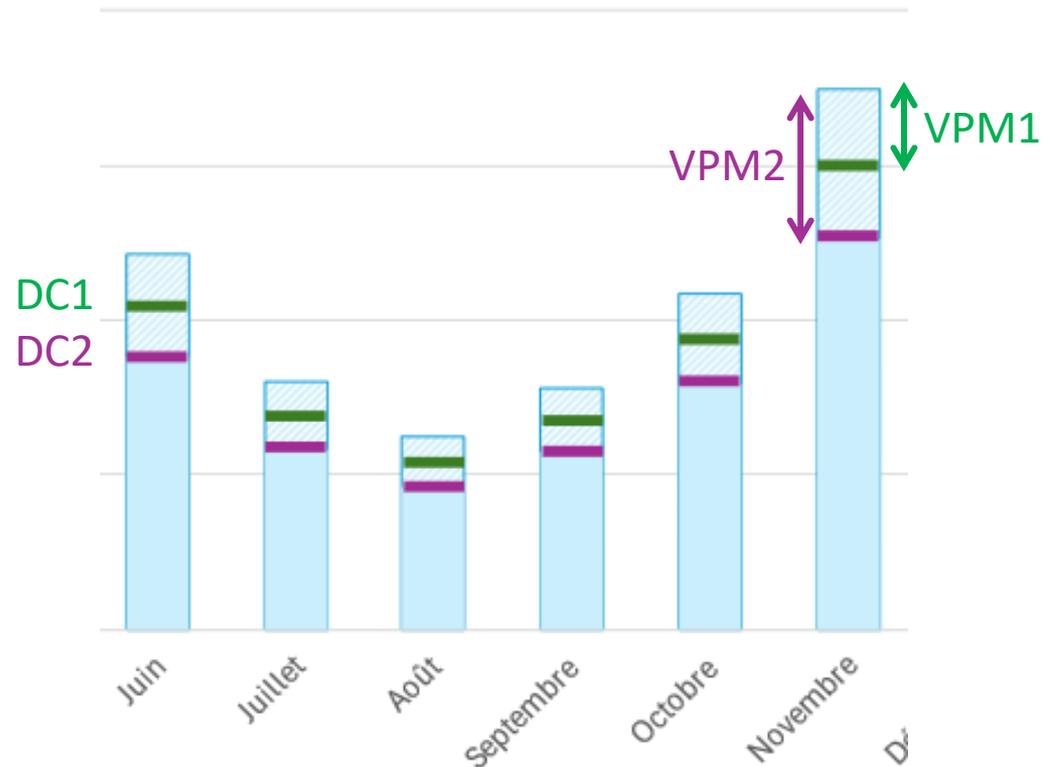
← Taux d'impact acceptable, à adapter suivant les contextes →

Proposition d'une gamme de débit cible (DC2 < DC < DC1)

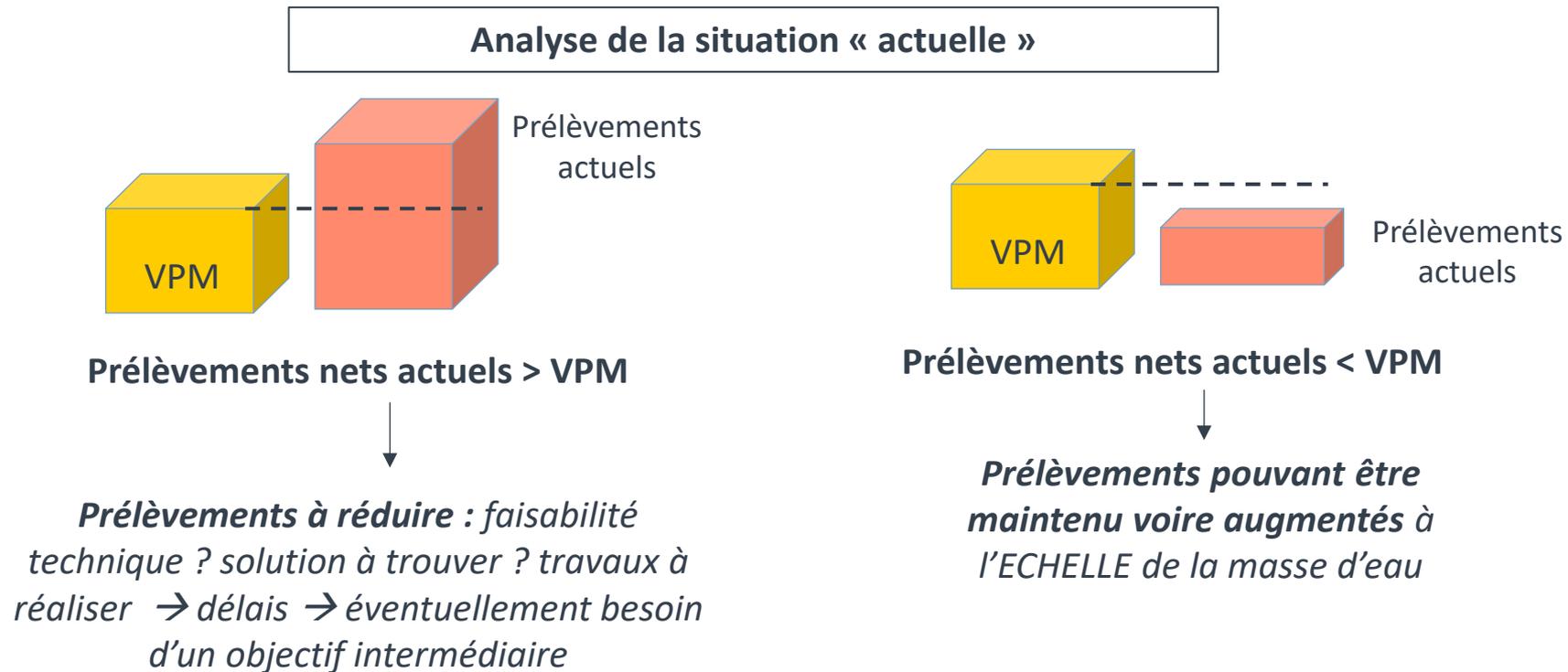
Volumes potentiellement mobilisables pour tous les usages

- Différence (mois par mois) entre le débit mensuel et le débit-cible.
- Conversion du débit mobilisable en volume mensuel.

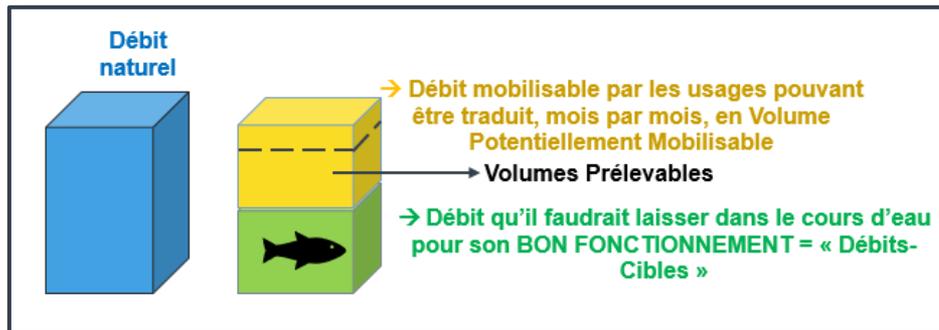
Gammes de valeurs au sein desquelles des choix stratégiques seront à effectuer



Une fois les **Volumes Potentiellement Mobilisables** définis, il est possible de faire la comparaison avec les prélèvements effectifs.



- Différenciation des prélèvements :
 - **Réglementés** (soumis à autorisation ou déclaration du fait du Code de l'Environnement) = AEP, industrie, irrigation, barrages
 - **Non-réglementés** = « Diffus » (élevage, plans d'eau)
- En référence à ces deux catégories, il faut retenir que :
 - Les **Volumes Prélevables (VPr)** correspondent à la part qui est réservée, au sein de ces VPM, aux prélèvements « réglementés » : le règlement du SAGE peut encadrer ces prélèvements en fixant des limites de Volumes Prélevables (valeurs brutes).



→ Les clés de détermination des volumes prélevables (VPr) au sein des volumes potentiellement mobilisables (VPM) pourraient faire l'objet de choix stratégiques. Ceux-ci seront à valider en CLE.

→ En conséquence, l'étude HMUC n'élabore que des propositions. Un calcul de volumes prélevables est présenté dans l'étude en explicitant les hypothèses retenues.

Hors période de basses eaux

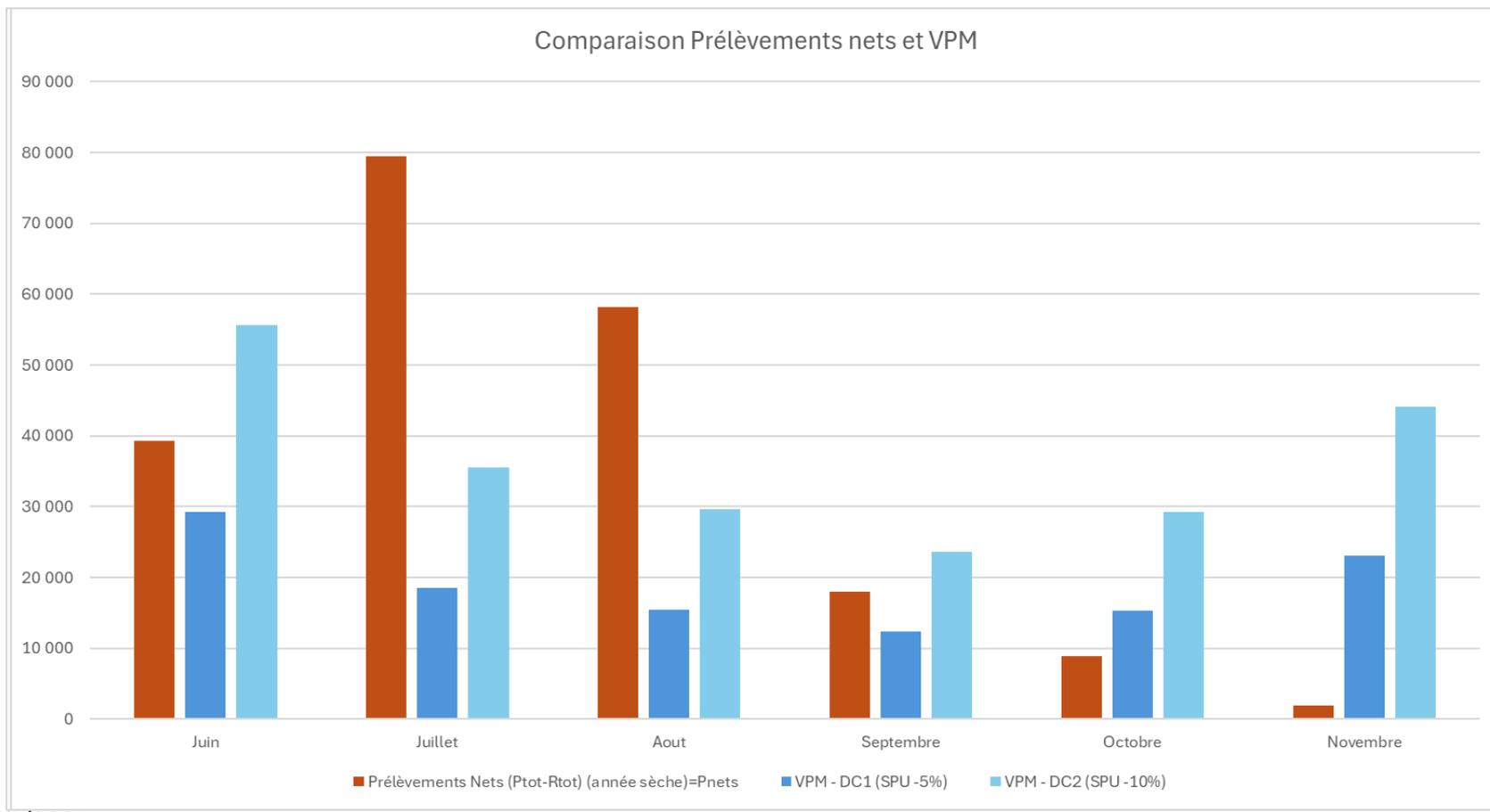
Principes :

- **Prise en compte de critères « milieux », tenant compte des exigences des espèces piscicoles sur cette période :**
 - Préserver les variations de débits + Petites crues pour décolmater les milieux, assurer le transport solide, le déplacement des espèces piscicoles
 - Préserver des conditions d’habitats favorables pour la fraie ...
- **Indicateurs spécifiques (hydrologiques, hydrauliques, biologiques) avec focus sur le cycle biologique de la Truite fario, espèce repère sur les secteurs étudiés**
- **Différents critères mobilisés, plus ou moins structurants suivant les périodes considérées : analyse au cas par cas suivant enjeux, problématiques locales**
- **« Outil » permettant de comparer différents scénarios d’évolution des débits pour la période (sous l’effet du CC et/ou des usages)**

		oct		nov	
		Nat	Inf	Nat	Inf
Débit (l/s)		178	170	292	284
	Valeur				
		TRF		TRF	
Déclenchement de la migration de reproduction	0,5 m3/s	2,6 j	2,5 j	4,8 j	4,5 j
		-3%		-6%	
		TRF		TRF	
Continuité piscicole à la montaison	0,1 m3/s	14,9 j	13,6 j	20,6 j	19,7 j
		-9%		-4%	
		TRF		TRF	
Décolmatage des frayères	1,9 m3/s	0,1 j	0,1 j	0,2 j	0,2 j
		0%		0%	
		TRF			
Conditions hydrauliques sur les frayères (SPU/100m)	-			14,3 m²	14,0 m²
		-2%			
		Toutes espèces		Toutes espèces	
Connectivité des berges	11,1 m3/s	0,0 j	0,0 j	0,0 j	0,0 j
		#DIV/0!		#DIV/0!	
Espèces cibles		TRF ; CHA ; lof ; vai			
Espèce cible la plus défavorisée		CHA			
Habitat hydraulique (Estimhab - SPU/100m)	-	68,5 m²	66,3 m²		
		-3%			
Impact maximal		-9%		-6%	

Premiers résultats

- « Calculs » de différentes valeurs qui vont constituer des bases de réflexion pour la phase 5 (élaboration d'une stratégie) :
- Par masse d'eau : **Gamme de débits cibles (cours d'eau), de VPM et de VPr**



Bilan Basses eaux et hors basses hydrologiques

➤ Comparaison des VPM avec les prélèvements nets actuels

Moins d'ambition pour la protection des milieux

Plus d'ambition pour la protection des milieux

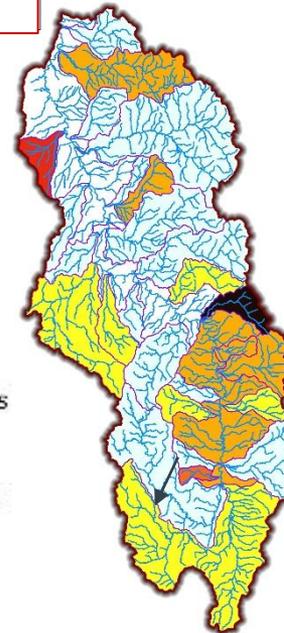
Prélèvements actuels > VPM
(analyse mensuelle)

Présence de l'usine EUROAPI (extrême aval du cours d'eau)

Nombre de mois pour lesquels les prélèvements nets sont supérieurs aux Volumes Potentiellement Mobilisables :



Nombre de mois pour lesquels les prélèvements nets sont supérieurs aux Volumes Potentiellement Mobilisables :



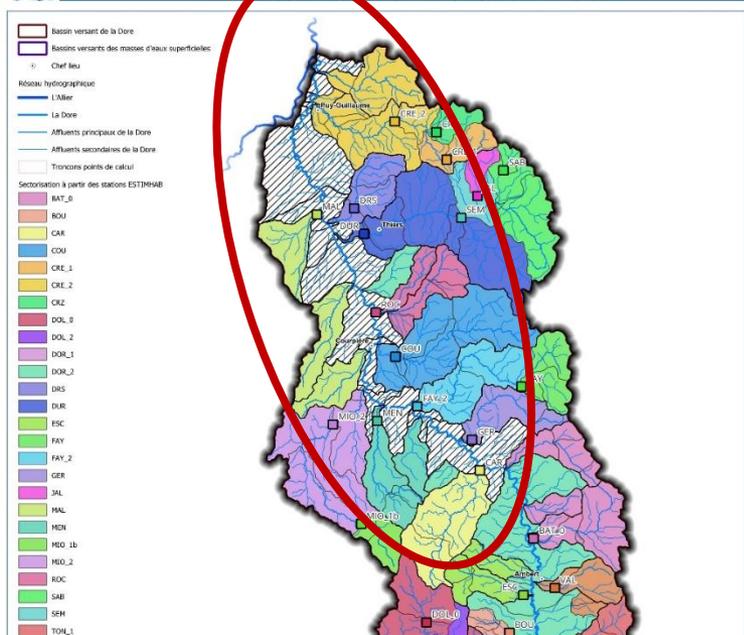
- Phase 4 : « calculs » de différentes valeurs qui vont constituer des bases de réflexion pour la phase 5 (élaboration d’une stratégie) :
- Par masse d’eau : un bilan sur le nombre de mois « en déséquilibre », en situations actuelle et future

Masse d'eau associée	Code masse d'eau	Nombre de mois de dépassement							
		VPM (= basses eaux)			Taux d'incidence SPU limité à 5%	VPr (= basses eaux)		VPD (= hors basses eaux)	
		Situation actuelle	Situation future	Situation actuelle		Situation future	Situation actuelle	Situation future	
Vertolaye	FRGR1125	4	4		4	4	2	2	
Miodet	FRGR1150	0	1		0	1	1	1	
Gérize	FRGR1197	0	0		0	0	1	2	
Moulin de Layat	FRGR1238	0	1		0	1	0	3	
Couzon	FRGR1345	0	0		0	0	0	1	

- Phase 4 : « calculs » de différentes valeurs qui vont constituer des bases de réflexion pour la phase 5 (élaboration d'une stratégie) :
 - Par masse d'eau : **synthèse du diagnostic et proposition de VPM, VPr, VPD, au pas de temps mensuels**

			Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
DIAGNOSTIC	1	Volume Ressource naturelle (QMN5)	3 589 236	1 630 162	922 606	535 707	633 632	1 458 313	3 075 994	4 791 600
	2	Prélèvements Totaux (année sèche) =Ptot	95 441	106 304	115 071	108 628	92 437	86 240	76 697	71 316
	3	Rejets Totaux (année sèche) = Rtot	25 867	25 038	25 867	25 778	25 038	25 867	25 038	25 867
	4	Prélèvements Nets (Ptot-Rtot) (année sèche)=Pnets	69 574	81 266	89 204	82 850	67 399	60 373	51 659	45 449
	5	Prélèvements Réglementés bruts (année sèche)	70 072	71 854	76 776	72 597	68 519	67 388	67 168	67 477
	6	Mois Basses Eaux /Hors Basses Eaux	HBE-H	BE-H	BE-H	BE-H	BE-H	BE-H	BE-H	BE-H
BASSES EAUX	7	VPM - DC1 (SPU -5%)		430 950	205 666	109 671	133 167	366 249	1 154 064	
	8	VPM - DC2 (SPU -10%)		730 501	365 524	198 831	240 015	630 406	1 721 010	
	9	VPr - DC1		421 538	193 238	99 418	134 287	373 264	1 169 573	
	10	VPr - DC2		721 088	353 096	188 577	241 135	637 421	1 736 519	
	11	Taux sollicitation (Pnets/VPM) 1		19%	43%	76%	51%	16%	4%	
	12	Taux sollicitation (Pnets/VPM) 2		11%	24%	42%	28%	10%	3%	
HORS BASSES EAUX	13	VPD1 (20% M)	369 538							1 345 219
	14	VPD2 (40%Msec)	369 538							1 571 903
	15	Taux sollicitation (Pnets/VPD) 1	19%							3%
	16	Taux sollicitation (Pnets/VPD) 2	19%							3%

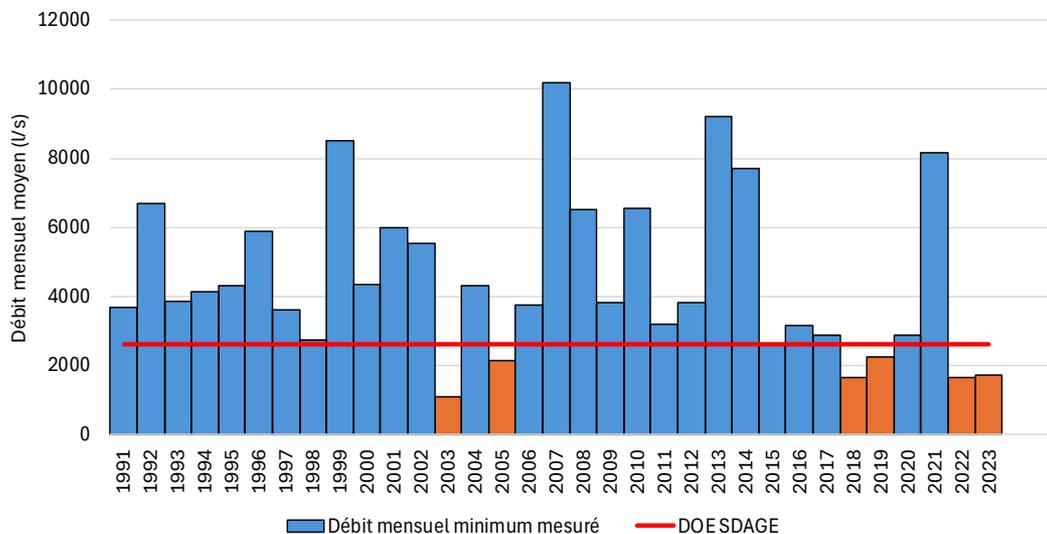
SAGE Dore
SECURISATION DES STATIONS ESTIMHAB POUR LES DEBIT-CRUES EN PERIODE DE BASSES EAUX



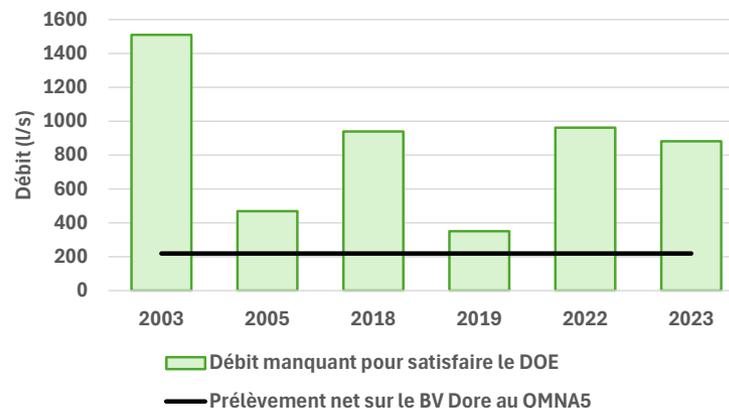
Cas de l'axe Dore

- Pas d'investigations de terrains
- Un DOE non atteint trop fréquemment par rapport à la notion de gestion équilibrée
- Les prélèvements seuls n'expliquent pas ce constat

La Dore à Dorat



"Manque d'eau" pour satisfaire le DOE (Dore à Dorat) et prélèvement net sur le bassin versant



Cas de l'axe Dore

- Perspectives : baisse des débits, notamment en période de basses eaux (-25% en 2050 pour les débits les plus faibles – QMNA5)
- **Nécessité de diminuer globalement les prélèvements à l'échelle du bassin versant**
- Proposition de volumes potentiellement mobilisable bruts (VPMb) et de volumes prélevables réglementés (VPr) – en valeurs brutes pour ces deux masses d'eau, selon trajectoire de baisse globale pour tenir compte des effets du CC

Masses d'eau	Situation actuelle		Echéance 10 ans (-10%)		Echéance 2050 (-25%)	
	Prélèvements bruts totaux (Pbruts)	Prélèvements réglementés totaux (Pr)	VPMb 10ans	VPr10ans	VPMb 25ans	VPr25ans
FRGR0230b - La Dore du ruisseau de Vertolaye à Courpière	170 000 m3/mois	31 000 m3/mois	153 000 m3/mois	27 900 m3/mois	127 500 m3/mois	23 250 m3/mois
FRGR0231 - La Dore de Courpière à l'Allier	272 600 m3/mois	98 000 m3/mois	245 340 m3/mois	88 200 m3/mois	204 450 m3/mois	73 500 m3/mois

Echanges sur les premiers résultats, les notions de débits cibles, Volumes potentiellement mobilisables



Trajectoire validée en CLE

Quel scénario pour la phase 5

- **Affluents de la Dore et Dore amont**
 - **Basses eaux hydrologiques :**
 - Réflexion par masse d'eau pour respecter les VPM et VPR en basses eaux, en retenant une ambition « maximale » pour la protection des cours d'eau si possible = **restauration d'une gestion équilibrée** » au niveau local
 - Tout en s'inscrivant dans une **trajectoire de sobriété à l'échelle du bassin versant de la Dore** (-10% des prélèvements nets en période de basses eaux d'ici 2050)
 - **Trois axes** de réflexions proposés : **sobriété** (axe prioritaire), **résilience du territoire**, **partage des ressources**
 - Intégration des orientations locales à l'échelle du bassin versant de la Dore pour évaluer globalement leurs effets
 - **Hors basses eaux hydrologiques**
 - Identification des besoins de mobiliser une partie des volumes potentiellement disponibles (éventuellement pour du stockage)
 - Evaluation des scénarios proposés sur la base du protocole HBE

Concertation en phase 5

Sessions de concertation en deux temps :

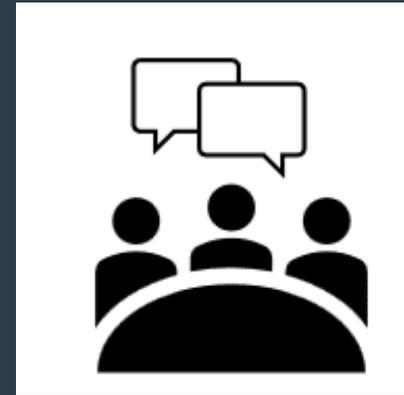
- **1/ En Commission élargie** pour identifier/prioriser/sectoriser les **pistes de mesures par axe** (sobriété/économies, sécurisation, partage, résilience, adaptation) et **thématiques**
- **2/ En groupes thématiques** pour **préciser les actions** à engager



- **Evaluation des propositions sur la base des critères d'incidence en périodes de basses eaux et hors basses eaux hydrologiques**
- **« Agrégation » des propositions pour évaluer l'incidence à l'échelle de la Dore médiane et aval (respect d'une trajectoire globale de réduction des prélèvements nets)**

Echanges sur la trajectoire validée en CLE du 19/06/2025





Travail en groupe pour préfigurer la stratégie

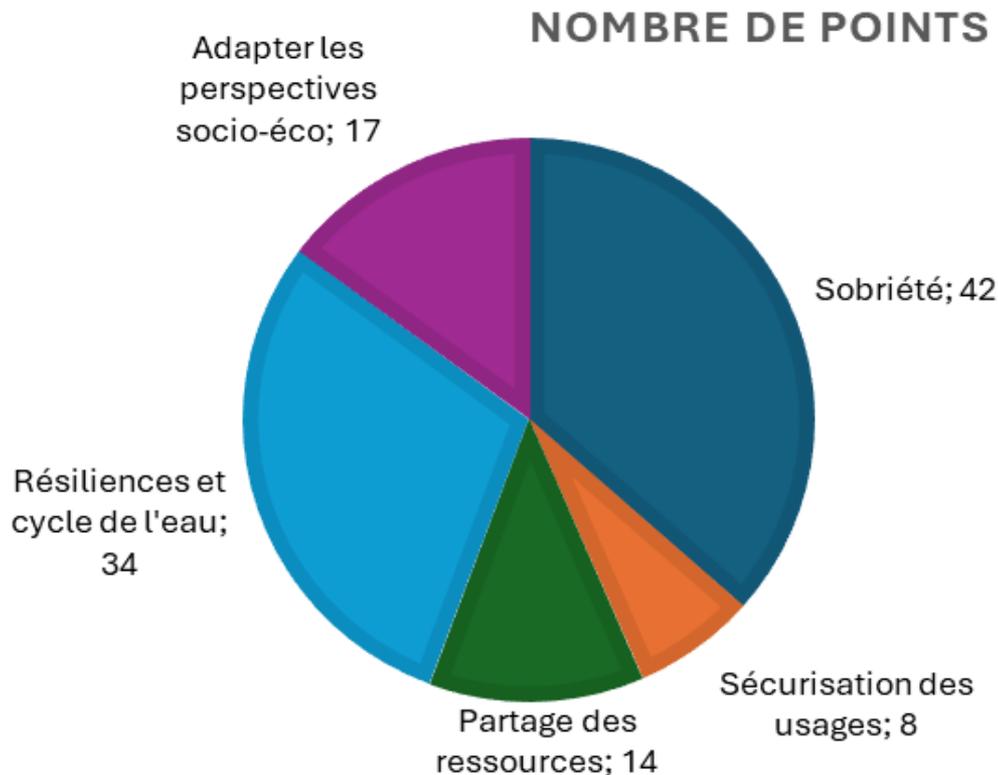
Les apports de la concertation d'octobre 2024

• 5 axes pré-identifiés

- **Sobriété / économies d'eau**
- **Sécurisation des usages** (stockage, interconnexions, nouveaux prélèvements ...)
- **Partage des ressources en eau** (Répartition des volumes disponibles, Priorisation de certains usages, Amélioration de la gestion des sécheresses...)
- **Résilience - Restauration du cycle de l'eau au niveau local** (moins de ruissellement, plus d'infiltration, solutions fondées sur la nature - zones humides, cours d'eau, haies, boisements...- amélioration de l'assainissement, etc)
- **Adaptation des perspectives socio-économiques** (Démographiques, économiques (type d'industrie, type d'agriculture, sylviculture))

Les apports de la concertation d'octobre 2024

- Un premier positionnement



Les apports de la concertation d'octobre 2024

- Des leviers pré-identifiés sur **4 thématiques** :
 - Alimentation en eau potable
 - Agriculture
 - Activités économiques
 - Milieux aquatiques et humides, et loisirs

Alimentation en Eau Potable
Tendances
<ul style="list-style-type: none"> • Stagnation de la population en moyenne, avec : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des effets localisés de légères hausses (secteurs autour ou desservis depuis Clermont-Ferrand) et de légères baisses (ailleurs). ◦ Plutôt des transferts d'habitants internes au bassin versant et des venues de l'extérieur compensant tout juste le vieillissement, dans le cadre de politiques proactives • Augmentation de l'artificialisation et des logements vacants ou utilisés uniquement en saison (l'accueil se fait avec de l'urbanisation davantage qu'avec de la rénovation de l'existant) • Consommations par habitants en stagnation, donc au global, des consommations d'eau domestiques plutôt stables... • ... nonobstant de possibles développements de piscines individuelles (plans d'eau de baignade moins / plus utilisables : cyanobactéries). • Davantage de stockage individuel d'eau pluviale. • Développement de nouveaux captages sur l'amont, et diminution générale du rendement des captages.
Conséquences potentielles en termes d'adéquation besoin/ressource :
<ul style="list-style-type: none"> • Déséquilibre entre le prélèvement au niveau des captages et la restitution au milieu par les fuites → Court-circuit de certains tronçons mais pas de problèmes d'AEP pour autant car la ressource est abondante. • Développement de la surfréquentation touristique ? → nécessité de produire plus ?
Attentes vis-à-vis d'une gestion de l'eau à mettre en place :
<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des rendements (diminution des fuites, rénovation des puits...). • Développement des interconnexions – amélioration de la solidarité amont/aval – Raccordement des maisons/villages isolés. • Amélioration de la gestion des captages avec un trop-plein à la source. • Développer une meilleure retenue de l'eau sur le territoire. • Mieux encadrer les forages privés.
Craintes
<ul style="list-style-type: none"> • Inquiétudes sur la pérennité de certaines sources. • Inquiétudes quant à la notion de solidarité, chacun voulant pérenniser sa consommation.

Les attentes :

Réflexion sur les **orientations/pistes de mesures** selon :

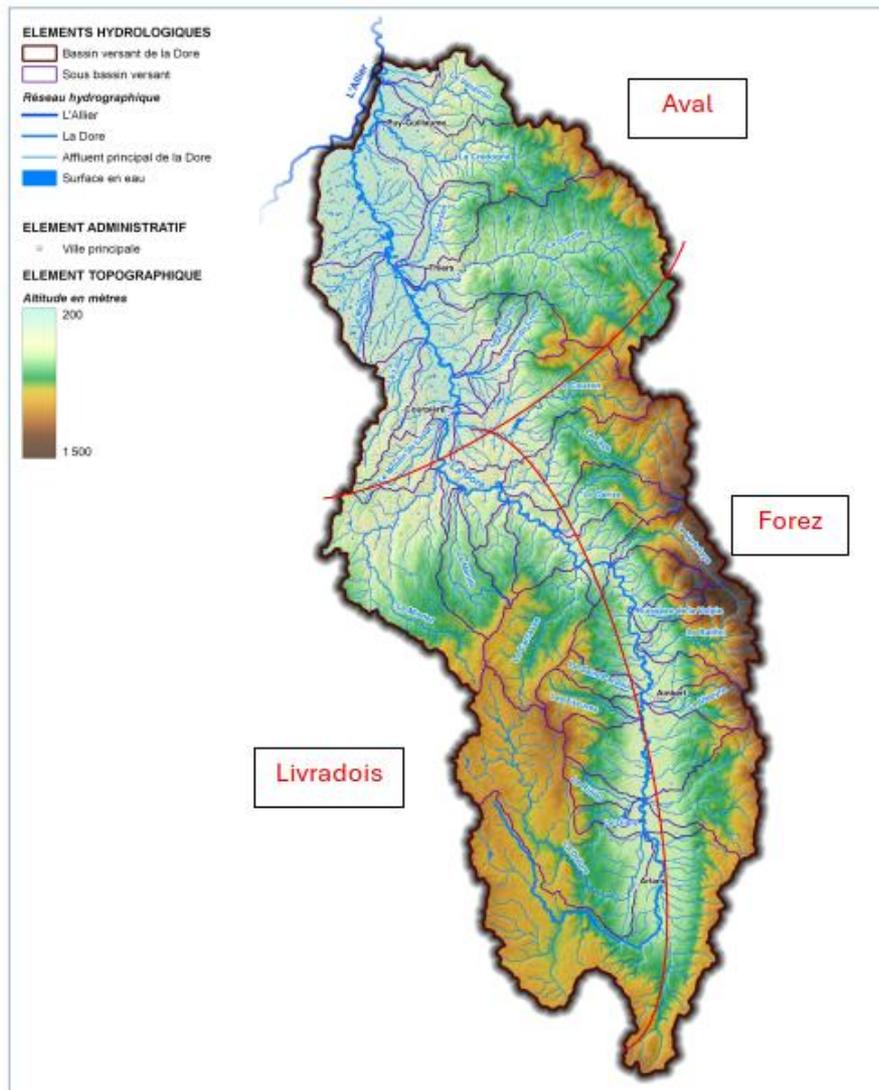
- **Les axes de travail ; résilience, sobriété, partage, solidarité, sécurisation**
- **Les contextes socio-éco : forêt, agriculture, urbanisme, industrie, tourisme**
- La localisation géographique avec réflexion sur **3 secteurs géographiques**
 - **Prédéfinir des priorités par axe, par secteur, par contexte ... avec niveau d'importance**

Ex : résilience des forêts sur le Livradois en priorité, avec premières pistes de mesures

Ex : Sécurisation de l'industrie en priorité sur le bassin de Thiers, avec premières pistes de mesures

1 secteur par groupe : 3 groupes

Secteur :
Sobriété / économies d'eau
L'enjeu prioritaire est de ... (en 1 phrase, quel cap)
Niveau de priorité (de 1 plus prioritaire à 5) :
Actions souhaitables (et prioriser de 1 à 5)
- En cours, à poursuivre
- A mettre en place
Acteurs/secteurs concernés
Difficultés à anticiper ou conditions de réussite



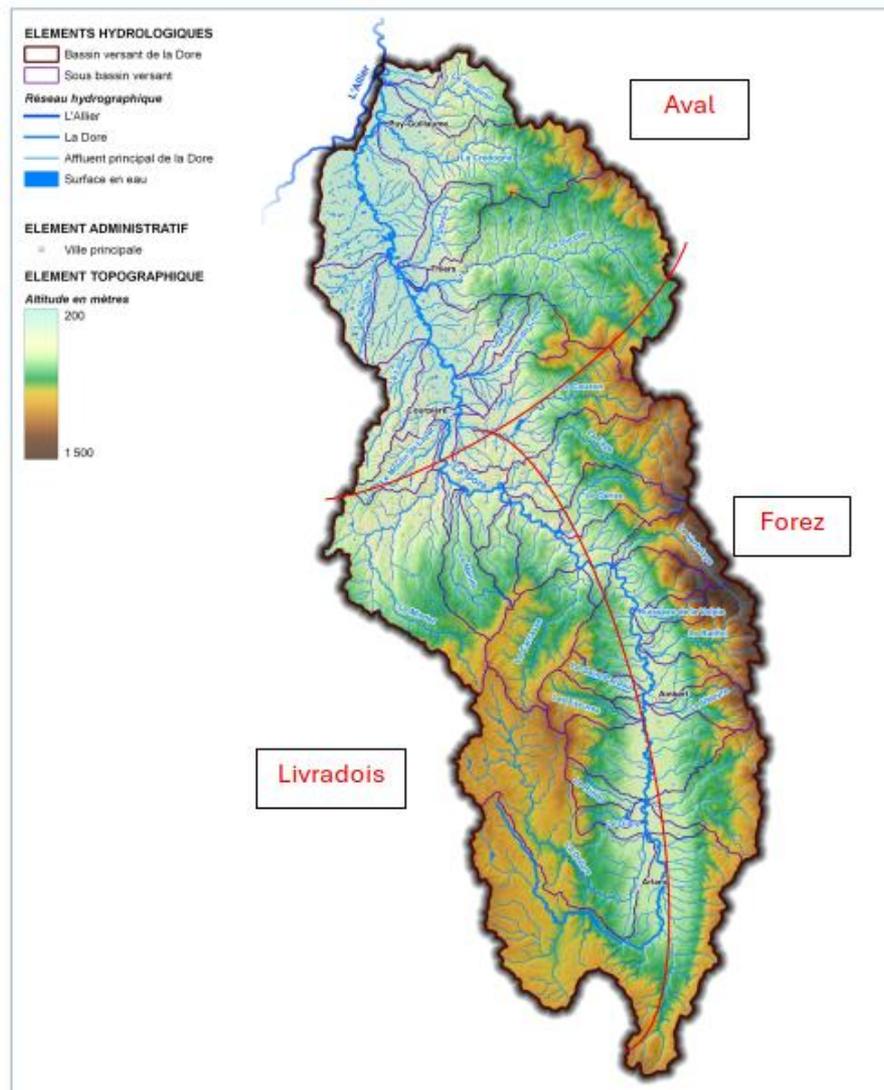
1 secteur par groupe : 3 groupes

Support pour prise de note

Carte du secteur pour annotation

Fiche de synthèse de la dernière commission

Cartes de synthèse du diagnostic actuel et prospectif





Merci pour votre attention





NOS AGENCES

EODD PARIS

50 rue Albert
75013 Paris

EODD METZ

10 rue des Potiers d'Étain
57070 Metz

EODD NANCY

5 rue Jacques Villermaux
54000 Nancy

EODD LYON

171-173 rue Léon Blum
69100 Villeurbanne

EODD SAINT-ÉTIENNE

Zone d'Activité Commerciale
du Parc Secteur Gampille
42490 Fraisses

EODD MARSEILLE

Domaine du Petit Arbois
Bâtiment Henri Poincaré
Avenue Louis Philibert
13100 Aix-en-Provence

EODD MONTPELLIER

Les Tanes Basses
2 rue de la Syrah
34800 Clermont l'Hérault

EODD TOULOUSE

Cartoucherie
Immeuble l'Éclat
Zone de la Cartoucherie
76 voie du Toec
31300 Toulouse

EODD PAU

Immeuble le Curie
11 boulevard Lucien Favre
64000 Pau

EODD BORDEAUX

Parc Eunice Newton
213 cours Victor Hugo
33130 Bègles

EODD MIMIZAN

16 bis rue de l'Abbaye
40200 Mimizan

Seysse
11 avenue Pierre Semard
31600 Seysse

EODD LA ROCHELLE

6 rue Virginie Heriot
17000 La Rochelle

EODD CARAÏBES ET AMAZONIE

BP2169
97195 Jarry Cedex
Guadeloupe

contact@eodd.fr • www.eodd.fr

Tel : 04 72 76 06 90

Fax : 04 72 76 06 99